

RACINE conseille MANUTAN INTERNATIONAL dans l'acquisition de PAPETERIES PICHON

RACINE a conseillé le groupe Manutan, leader européen de la distribution multicanale d'équipements pour les entreprises et les collectivités, dans le cadre de la signature d'un accord visant à acquérir 100% du capital de la société papèteries Pichon, acteur majeur de la distribution de fournitures scolaires auprès des écoles maternelles et primaires en France.

RACINE est intervenu sur l'ensemble des aspects juridiques de cette opération.

La réalisation de cette acquisition, qui reste soumise à l'autorisation de l'Autorité de la concurrence, fera du groupe Manutan l'un des principaux acteurs du secteur des collectivités en France, après les acquisitions de Camif Collectivités en 2009 et de Casal Sport en 2012. Le groupe Manutan regroupe 25 filiales opérationnelles implantées dans 19 pays européens ; il est coté sur le compartiment B de NYSE Euronext Paris.

Conseils de Manutan International :

Racine : Jean-Christophe Beury, associé, et Johannes Singelstein, collaborateur (droit des sociétés)
Frédéric Broud, associé, et Guillaume Thuleau, collaborateur (droit social)
Valérie Ledoux et Frédérique Chaput, associées, Sophie Pasquesoone, directrice de mission, et Caroline Levard, collaboratrice (droit de la concurrence, droit de la distribution et droit des contrats)
Carol Santoni, associée, et Mélanie Saqui de Sannes, collaboratrice (droit immobilier)
Damien Richard et Frédéric Lafay, associés du bureau de Lyon (sur certains aspects de l'audit juridique)

KPMG : Axel Rebaudières, Partner TS, Thibaut Marquet, Manager, Isabelle Donis, Senior Associate, et Marc Demazeau, Associate, sur les aspects comptables et financiers de l'opération

Fidal Paris : Valérie Harnois Mussard, associée, et Ariane Thirion, collaboratrice sur les aspects fiscaux

Frenger International : Jean-Noël Mermet, Managing Director, et Nicolas-Pierre Baume, M&A Analyst, en qualité de conseil stratégique

Conseils de la famille fondatrice et actionnaire de Papèteries Pichon:

Le cabinet Viricel : André Viricel et Séverin Viricel, avocats associés

Aforge Degroof : Didier Lenz, Managing Partner, David Amar, Executive, Lucas Vuillemin-Ollivier, Analyst

Axens Audit : Benoît Berin

CONTACTS PRESSE :

RACINE | Laurence Jaskulke | Responsable Communication & Marketing
ljaskulke@racine.eu | Tél : +33 (0)1 44 82 43 00

VS E-Media | Valérie Sabineu | v.sabineu@vs-emedias.fr | Tél : 06 61 61 76 73

A propos de RACINE :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 153 avocats ou juristes, répartis au sein de 7 bureaux: [Paris](#), [Bordeaux](#), [Lyon](#), [Marseille](#), [Nantes](#), [Saint-Denis de la Réunion](#) et [Strasbourg](#).

Ses avocats interviennent pour des PME et des grandes entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que pour des collectivités publiques. Leurs compétences couvrent les domaines suivants : agroalimentaire, arbitrage, concurrence/distribution, douanes, droit commercial et économique, droit de l'environnement et fiscalité environnementale, droit fiscal, droits de l'Homme, droit patrimonial et de la famille, droit pénal général et des affaires, droit public et droit administratif, droit social, financement, fusions-acquisitions/droit des sociétés, immobilier/construction, propriété intellectuelle et industrielle, restructuring, transports et logistique. RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.